

La TD confirme sa participation dans The Charles Schwab Corporation à la suite de la clôture de la transaction

TORONTO, le 6 octobre 2020 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») (TSX et NYSE : TD) a confirmé aujourd’hui qu’avec la clôture de l’entente sur l’acquisition de la TD Ameritrade Holding Corporation par The Charles Schwab Corporation (« Schwab »), la TD a reçu une participation d’environ 13,5 % dans Schwab, dont 9,9 % en actions ordinaires avec droit de vote et le reste en actions ordinaires sans droit de vote, convertibles en actions ordinaires avec droit de vote si transférées à un tiers. La convention entre actionnaires et la convention sur les comptes de dépôt assurés (CDA) révisée et étendue entre la Banque et Schwab entrent aussi en vigueur dès maintenant.

« Nous sommes très heureux que cette transaction transformatrice se conclue avec succès, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. La TD détient désormais une participation importante dans une société de premier plan du secteur de la gestion de patrimoine à la taille, à l’envergure et aux capacités nécessaires pour être concurrentielle sur le marché, favoriser la croissance et générer de la valeur pour la TD aujourd’hui et dans l’avenir. »

La TD s’attend à enregistrer un gain sur la réévaluation d’environ 2,3 milliards de dollars calculé selon un prix par action Schwab de 36,94 \$ US et l’incidence de certains autres ajustements. La transaction devrait avoir une incidence à peu près neutre sur les fonds propres au moment de la clôture.

En vertu des modalités de la convention de fusion et de la convention entre actionnaires, la TD a nommé M. Brian M. Levitt, président du conseil d’administration de la TD, et M. Bharat Masrani au Conseil d’administration de Schwab.

Aucun autre détail de la transaction n’a été modifié depuis l’annonce originale. Veuillez consulter le communiqué de la TD du 25 novembre 2019 et les documents de la présentation, qui sont accessibles au <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/presentations-et-evenements/evenements-archives/calendar-arch2019.jsp>.

Mise en garde à l’égard de l’information prospective

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d’autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d’autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d’autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d’exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion pour le trimestre du rapport trimestriel terminé le 31 juillet 2020 (le rapport de gestion du T3 2020) de la Banque, dans le rapport de gestion pour le trimestre du rapport trimestriel terminé le 30 avril 2020 (le rapport de gestion du T2 2020) de la Banque à la rubrique « Notre rendement », y compris aux sous-rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Incidence sur le rendement

financier des trimestres à venir », et à la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques », dans le rapport de gestion du rapport annuel 2019 (le rapport de gestion de 2019) de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour les secteurs Services bancaires de détail au Canada, Services bancaires de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2020 » et pour le secteur Siège social, à la rubrique « Orientation pour 2020 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2020 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, le rendement financier prévu de la Banque, ainsi que les éventuelles répercussions économiques, financières et autres de la maladie à coronavirus (COVID-19). Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « objectif », « cible », « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque associé aux écarts de taux), de liquidité, d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres de la pandémie de COVID-19, la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des ventes, fidéliser la clientèle et élaborer des plans stratégiques; la capacité de la Banque de recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques ou les violations des données) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; la fraude et d'autres activités criminelles auxquelles la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres, les directives réglementaires en matière de liquidité et le régime de recapitalisation interne de la banque; l'exposition aux litiges et aux affaires réglementaires d'envergure; la concurrence accrue de la part de concurrents bien établis et non traditionnels, y compris de la concurrence d'entreprises de technologie financière et autres grands concurrents technologiques; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et de la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition au taux interbancaire offert (IBOR); les estimations comptables critiques et les changements apportés aux normes, politiques et méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises d'endettement potentielles et existantes à l'échelle internationale; le risque environnemental et social; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation

qui en découlent. Rien ne garantit que la Banque réalisera les avantages ou les résultats prévus par l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab; il est possible que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs. Parmi les exemples d'hypothèses importantes formulées par la Banque dans les énoncés prospectifs, y compris dans les attentes de la Banque relativement aux coûts et aux répercussions financières de la transaction, on peut mentionner les hypothèses relatives au résultat net futur de Schwab, aux coûts de la transaction, au processus et au calendrier de la transaction, aux synergies attendues, à la capitalisation future de la Banque, au taux d'imposition, au taux de conversion des devises et aux résultats financiers selon l'expérience de la Banque.

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2019, dans sa version complétée par les sections « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » et « Gestion des risques » du rapport de gestion du T2 2020, et telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Événements importants et postérieurs à la date de clôture, et transactions en cours » et « Événements importants et transactions en cours » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/fr. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites à la section « Notre rendement » du rapport de gestion du T3 2020 et à la section « Notre rendement » du rapport de gestion du T2 2020, y compris aux rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Incidence sur le rendement financier des trimestres à venir », du présent document, lesquelles sont une mise à jour des hypothèses économiques importantes présentées dans le rapport de gestion de 2019 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros à la rubrique « Perspectives et orientation pour 2020 » et, pour le secteur Siège social, à la rubrique « Orientation pour 2020 », telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

À propos du Groupe Banque TD

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de

26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, y compris TD Canada Trust, Financement auto TD au Canada, Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank^{MD}, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis, et une participation dans The Charles Schwab Corporation; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 14 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2020, les actifs de la TD totalisaient 1,7 billion de dollars canadiens. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

Pour plus de renseignements :

Gillian Manning, chef, Relations avec les investisseurs, 416-308-6014

Mathieu Beaudoin, directeur, Affaires publiques, 514-289-1670